

## Un nouveau dispositif pour lutter contre le frelon asiatique

Pour lutter contre le frelon asiatique et limiter sa progression sur le territoire, **l'Intercommunalité prend désormais en charge une partie du coût de la destruction du nid**. Ce nouveau dispositif permet de **réduire la participation financière des habitants à 75€ par nid**.

### Effectuer un signalement

**En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques, le signalement doit être réalisé, au plus vite, depuis la plateforme régionale :**

[www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

Lors du signalement, une photo du nid sera demandée. Si besoin, un référent local se déplacera pour confirmer la présence du frelon asiatique.

La personne ayant réalisée le signalement est ensuite recontactée pour plus d'informations sur le procédé de destruction, les modalités de facturation et pour obtenir son accord définitif concernant l'intervention.

### Modalités de prise en charge par l'Intercommunalité

Ce dispositif est réservé aux **particuliers habitant le territoire du Val de Drôme**.

Le jour de l'intervention, une participation de 75€ par nid sera demandée au particulier à régler par chèque à l'ordre de la SAGDS26.

Après déduction de la participation du Département de la Drôme (20€ par nid), l'Intercommunalité finance le reste du coût de la destruction.

**La destruction de nids sur l'espace public est entièrement pris en charge** par l'Intercommunalité.

*Ce dispositif s'inscrit dans le plan de lutte collective contre le frelon asiatique porté par le GDS Drôme en partenariat avec le Département de la Drôme.*

**Toutes les infos sur ce dispositif sont à retrouver sur [www.valdedrome.com](http://www.valdedrome.com)**

#### Zoom sur le frelon asiatique

*Introduit accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique est inscrit dans la liste des dangers sanitaires de 2<sup>ème</sup> catégorie. Cette espèce invasive et nuisible nécessite une action de lutte collective pour limiter sa progression et sa prédation vis-à-vis des abeilles. La campagne de destruction des nids a lieu de mars à fin novembre. Le frelon asiatique est caractérisé par ses pattes aux extrémités jaunes, sa dominante noire et sa large bande orangée sur l'arrière de son abdomen. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)*